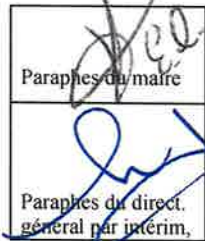


## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Le 18 décembre 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le **17 décembre 2019** à 18h35, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers et du maire suppléant Eric Courteau.

Conseillers présents :    Monsieur Daniel Braün                    Monsieur Eric Courteau  
   Madame Sylvie Giroux                    Monsieur Fernand Leclerc  
   Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Monsieur le conseiller Charles Brochu est absent au début de la séance : arrivée à 19h05.

Monsieur Michel Perreault, directeur général/secrétaire/trésorier par intérim est aussi présent.

### 2019-264    ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, à savoir :

#### ORDRE DU JOUR

**Séance extraordinaire du Conseil municipal à être tenue le 17 décembre 2019, à 18h30, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland, Québec.**

6. Ouverture et vérification du quorum
7. Adoption de l'ordre du jour
8. Avis de motion
9. Adoption du projet de règlement et dispense de lecture
  - 4.1 Règlement concernant la fixation du taux de la taxe foncière générale; le tarif pour la taxe d'affaires pour les locataires de chalet ou de gîtes touristiques; le tarif pour l'enlèvement, le transport et la disposition des ordures ménagères, de la collecte sélective et des matières organiques; fixer le taux d'intérêts applicable aux arrérages, date des versements, révisions foncières, licences de chiens et chats, chiens de traîneaux, les bacs roulants et aux tarifs pour la machinerie et la main d'œuvre au tarif pour l'exercice financier 2020
10. Mandat à un procureur concernant le dossier de relations de travail
11. Choix d'une firme de consultant en ressources humaines
12. Période de questions portant exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour
13. Levée de l'assemblée

Art. 153 C.M. : Dans une session spéciale, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes de maire
Paraphes du direct. général par intérim.

**2019-264 AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 566  
POUR DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS POUR  
L'EXERCICE FINANCIER 2020 ET POUR FIXER LES CONDITIONS DE  
PERCEPTION**

Monsieur le conseiller Daniel Braün donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 566 afin de déterminer les taux de taxes, les tarifs pour l'exercice financier 2020 et pour fixer les conditions de perception.

**2019-265 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 566 POUR  
DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS POUR L'EXERCICE  
FINANCIER 2020 ET POUR FIXER LES CONDITIONS DE PERCEPTION**

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement de taxation pour déterminer les taux de taxes, les tarifs pour l'exercice financier 2020 et pour fixer les conditions de perception;

**ATTENDU QUE** selon les nouvelles règles de la Loi 122, le règlement doit être précédé d'un projet de règlement avant son adoption à une prochaine séance régulière;

**ATTENDU QU'** il y va de l'intérêt public;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu

- D'adopter par la présente, le projet de règlement numéro 566 conformément à la Loi;
- De fixer au 13 janvier 2020, l'assemblée régulière que le conseil tiendra à 19h30, à la salle du conseil, pour adoption du règlement.

**(18h46)**

**Monsieur le maire, Herman Herbers, quitte la séance extraordinaire.**

**Monsieur Eric Courteau, maire suppléant poursuit la séance extraordinaire, le tout selon la résolution habilitante portant le numéro 2019-046 adoptée le 4 février 2019.**

**(19h05)**

**Arrivée à la séance extraordinaire de monsieur le conseiller Charles Brochu.**

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim.

**2019-266 MANDAT À UN PROCUREUR CONCERNANT LE DOSSIER DE  
RELATIONS DU TRAVAIL**

**CONSIDÉRANT QUE** le Canton de Cleveland a des besoins spécifiques en matière de relations du travail ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Canton de Cleveland désire obtenir des conseils légaux eu égard à certains dossiers de relations de travail ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour le Canton de Cleveland d'être représentée eu égard à certains dossiers de relations de travail ;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité de la firme Cain Lamarre;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement :

**QUE** le Canton de Cleveland mandate la firme Cain Lamarre du 500, Grande Allée E bureau 1, Québec (Québec) G1R 2J7, représentée par monsieur Marc-Olivier Laporte avocat, afin qu'elle la représente, le cas échéant, en matière de relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

---

**2019-267 CHOIX D'UNE FIRME DE CONSULTANT EN RESSOURCES  
HUMAINES**

**CONSIDÉRANT** les obligations légales du Canton de Cleveland eu égard aux normes du travail ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Canton de Cleveland a des besoins spécifiques relativement au respect de ses obligations découlant des normes du travail ;

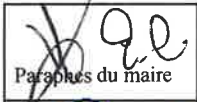

**CONSIDÉRANT QUE** le Canton de Cleveland s'est doté d'un cadre de gestion dans la réalisation de certaines procédures ;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité de la firme Relais expert-conseil ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu unanimement :

**QUE** le Canton de Cleveland mandate la firme Relais expert-conseil du 3860, Boul. Côte-Vertu, bureau 222 Montréal (Québec) H4R 1V4, représenté par monsieur Luc Chabot, afin qu'elle réalise les démarches nécessaires eu égard au respect des obligations du Canton de Cleveland à titre d'employeur, le tout selon les termes et les conditions de l'offre de service qui a été déposée en date du 16 décembre 2019.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

 Paraphes du maire
 Paraphes du direct. général par intérim,

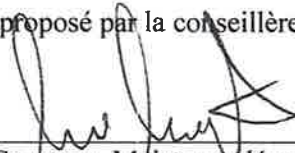
**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR CES POINTS**


Il n'y a aucune question puisque personne du public est présent à cette séance.

-----

**2019-268 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu que la séance soit levée à 19h19.

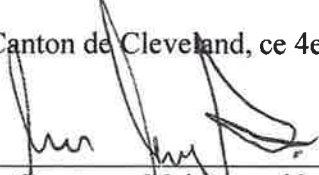
  
Eric Courteau, Maire suppléant

  
Michel Perreault, CPA, CMA  
Directeur général par intérim

**APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

« Je, Eric Courteau, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 4e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit.

  
Eric Courteau, Maire suppléant